



# Assistance aux victimes, pour un développement inclusif et durable au Tchad



# Contexte du Tchad

**Plus de trois mille personnes** vivent sous la menace directe des mines, des restes explosifs de guerre, et des engins explosifs improvisés, héritages de conflits successifs pendant quatre décennies. Cela constitue des obstacles majeurs au développement du Tchad.

De plus, l'instabilité aux frontières du pays ne fait qu'aggraver une situation humanitaire déjà complexe : on estime des milliers de personnes qui ont besoin d'une assistance d'urgence.

La situation sécuritaire régionale reste préoccupante : les crises du Soudan en République Centrafricaine, en Libye, ainsi que les agissements de l'organisation terroriste Boko Haram aggravent une situation humanitaire déjà très complexe.



# CONTEXTE DU TCHAD (SUITE)



- Le pays compte déjà sur son sol des centaines de milliers de personnes ayant fui les crises voisines et vivant dans une très grande précarité.
- Sur une superficie de 1.284.000 km<sup>2</sup> et une population estimée à 17, 000,000 d'habitants majoritairement jeune avec un taux d'alphabétisation de 65% chez les garçons contre 35% chez les filles
- Le Tchad souffre d'un manque de financement pour l'aide humanitaire alors qu'il est le neuvième pays au monde pour l'accueil des réfugiés.



# Rappel sur l'assistance aux victimes



- Conformément aux engagements nationaux et internationaux, le Tchad met en œuvre les activités d'assistance aux victimes par le biais des acteurs au développement.
- Ces activités sont coordonnées par le Haut Commissariat National au Déminage à travers sa Direction de la Planification, du Suivi des Projets et d'Assistance aux victimes, en collaboration avec les partenaires et les associations des personnes en situation d'handicap.
- Malgré les difficultés liées au secteur de l'Assistance aux Victimes, le Tchad poursuit ses efforts pour mettre en application le plan d'action de Carthagène et la Convention de Nations Unies sur les Droits des Personnes handicapées;



## PRINCIPALES AVANCÉES SUR L'ASSISTANCE AUX VICTIMES

- Le Ministère de la Femme et de la Protection de la Petite enfance a vulgarisé cette année l'Arrêté **No.377/MEN/DG/95** sur l'exonération des frais d'inscription pour les élèves et étudiants handicapés et les enfants des personnes handicapées.
- Des démarches sont entreprises auprès du Ministère de la Fonction Publique pour la relance des dossiers en attente d'intégration à la fonction publique des personnes en situation d'Handicap,



## Principales avancées sur l'assistance aux victimes (suite)




- Aujourd'hui, le HCND dénombre 265 victimes de mines ou REG renseignées par formulaire IMSMA et 3650 autres non répertoriées par manque d'informations complémentaires,
- Entre 2023/2024 Sur financement de l'Unicef , 744 personnes en situation d'handicap ont été recensées dans la Province du Lac Tchad, 299 ont bénéficié d'une assistance ( soins médicaux, fourniture en prothèses, orthèses, béquilles, vivres et non vivres)



# PRIORITÉS POUR UNE ASSISTANCE AUX VICTIMES INCLUSIVES ET DURABLE



- Un soutien direct aux victimes de mines/REG/EEI et aux personnes handicapées
- Le renforcement des capacités nationales
- La mise en œuvre du Plan National d'Assistance aux victimes( PANAV) de mines/REG/EEI et autres personnes en situation de handicap.
- un soutien et un renforcement des capacités des victimes de mines/REG et personnes handicapées au travers des activités basées sur les communautés et conduites par ces dernières;
- L'implication de victimes de mines/REG dans tous les projets les concernant;



# PRIORITÉS POUR UNE ASSISTANCE AUX VICTIMES INCLUSIVE ET DURABLE (SUITE)



- L'intégration d'une approche non discriminatoire et sensible à l'aspect du genre dans toutes les activités ;
- La mise sur pied un projet qui inclus les mécanismes de coordination existants entre les requérants, les bénéficiaires, les autres acteurs impliqués et les autorités locales;
- Le renforcement du mécanisme existant d'identification et de référencement afin d'alimenter la base de données IMSMA
- L'application de actions de sensibilisation, et de formation,





# LA MISE EN APPLICATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE



- L'objectif principal de la stratégie est d'appuyer les personnes vulnérables et personnes handicapées à subvenir à leurs moyens de subsistance et à développer leurs compétences afin de gagner en autonomie. Cette action intègre parfaitement la vision de la République du Tchad, qui s'est fixé dans la toute récente stratégie de protection sociale, comme objectif principal d'établir un système complet de protection sociale. Cette stratégie répond aux besoins financiers, à la sécurité des moyens de subsistance, à la gestion des risques, à la réduction des vulnérabilités du cycle de vie et à l'accès aux services sociaux de base pour tous les Tchadiens, contribuant ainsi à une société plus équitable.
- :



La Stratégie Nationale de Protection Sociale se repose sur quatre axes stratégiques dont les objectifs sont respectivement

**axe 1. Assistance Sociale et action sociale;**

**axe 2. Sécurité Sociale et Emploi;**

**axe 3. Sécurité Alimentaire et Nutrition;**

**axe 4. Services sociaux de base.**



# SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, ÉDUCATION ET RÉINSERTION SOCIALE

Appui psycho-social/psychologique en famille, par les conseillers traditionnels et religieux, par les professionnels-programmes de formation

Entretiens entre pairs de victimes / en groupe (groupe d'entraides)

Sensibilisation des familles et des communautés pour promouvoir la participation sociale des personnes handicapées

Promotion des activités culturelles sportives



# INSERTION ÉCONOMIQUE

**Formation  
professionnelle /  
agricole**

**Sensibiliser le  
secteur privé à leur  
emploi**

**Micro crédit et  
soutien pour le  
développement des  
micros entreprises**

**Protection sociale  
(pension,  
allocations  
sociales)**



# CONCLUSION



- L'assistance aux victimes demeure le point faible du programme de l'action contre les mines du Tchad faute de disposer de crédits suffisants.
- L'assistance aux victimes se poursuivra même après la disparition de la dernière mine.
- La plupart des victimes qui sont des enfants, vont vivre longtemps avec leurs handicaps et demandent une aide durant le reste de leur vie...



MERCI POUR VOTRE ATTENTION